

# La Bouille



Seine-Maritime

# Bulletin municipal

## n° 15



**La Résidence du Bac - Fin 2010**



**L'ancienne école**



**Le démarrage des travaux**

# Mai 2009

# LA MAISON BLANCHE

## RESTAURANT

Grégory DERASSE

Tél. 02 35 18 01 90

Fax 02 35 18 08 65

E-mail : la\_maisonblanche@yahoo.fr

1, Quai Hector Malo - 76530 LA BOUILLE

VERSION  
soleil



Meubles Peints - Antiquités  
Décoration de la Maison

7, place du Bateau  
76530 LA BOUILLE  
Téléphone : 06 85 42 56 39  
02 35 69 34 18

 **LANOS**  
Isolation

Protection passive incendie,  
injection de laine de roche

RN 175 - 27310 LA TRINITÉ DE THOUBERVILLE  
Tél. 02 32 57 44 66 - Fax 02 32 56 58 10  
[lanos.isolation@wanadoo.fr](mailto:lanos.isolation@wanadoo.fr)

 **LANOS**  
Menuiserie

menuiserie - agencement

D 675 - BP 28  
27310 LA TRINITÉ DE THOUBERVILLE  
Tél. 02 32 57 44 66 - Fax 02 32 56 58 10  
[www.lanos-menuiserie.fr](http://www.lanos-menuiserie.fr)



*Le Saint Pierre*  
*Restaurant*

**Patricia & Laurent Blanchard**

4, place du Bateau - 76530 LA BOUILLE

TÉL. 02 35 68 02 01 - Fax : 02 35 68 04 26 - [www.restaurantlesaintpierre.com](http://www.restaurantlesaintpierre.com)



# Edito



Madame, Monsieur,

Un an, un an déjà que vous avez donné à La Bouille un nouveau visage issu des dernières élections municipales.

Cette nouvelle équipe a la charge de gérer la commune en votre nom et de définir les priorités en tenant compte des fortes contraintes budgétaires qui sont les nôtres.

Le budget 2009 fut voté en conseil municipal, avec un axe principal, la sécurité. C'est, et cela restera, une priorité dans notre travail quotidien.

Dès la fin des travaux d'adduction d'eau potable

(remplacement de la conduite principale et des branchements en plomb) des rues du Colonel Perrin et des Canadiens, les nouveaux aménagements de sécurité seront exécutés Place du bateau et sur les quais.

L'église du village reste une très grande préoccupation, et le constat des architectes et techniciens est alarmiste. La sécurisation du clocher par un échafaudage est en cours d'étude, l'accès à l'intérieur de l'église doit toutefois pouvoir être maintenu.

Notre soutien aux associations s'est poursuivi, leur bon fonctionnement en toute transparence est indispensable, et je remercie l'ensemble des bénévoles.

La commission animation, très active, vous proposera durant toute la saison un programme très varié, de grande qualité destiné à tous les publics. Merci à tous.

Nos effectifs d'école, alimen-

tés par les forts taux de naissance de ces dernières années, seront encore en augmentation à la rentrée, essentiellement bien sûr chez les tous petits, nous devons nous organiser, et adapter nos structures et notre accueil envers ces jeunes élèves.

La destination touristique de La Bouille s'affirme chaque jour. Avec l'aide de l'Agglo. et de l'Office de Tourisme communautaire, nous travaillons à ce que la destination « La Bouille » devienne incontournable en Normandie. C'est pourquoi, il est indispensable de maintenir un village, trottoirs, chaussées, massifs fleuris, en parfait état de propreté et d'entretien. J'en appelle à votre civisme, car les trop nombreuses divagations canines et félines détériorent, détruisent plantations et cultures, sans parler des déjections laissées sur place sans aucun scrupule par les propriétaires d'animaux. Notre comportement individuel contribue à l'image de notre village.

Au nom du conseil municipal, à toutes et à tous, je vous souhaite un très bel été 2009.

**Joël TEMPERTON**  
**Maire de La Bouille**

## SOMMAIRE :

- Informations municipales : pages 2 à 7
- Culture et tourisme : pages 8 à 10
- Nos associations : pages 11 à 15
- Nos enfants : pages 16 à 17
- Dossier Spécial : page 18
- Gastronomie : page 19



# Informations municipales

## Etat Civil ...

### Naissances



15 novembre 2008

Izak THOMAS

25 décembre

Jeanne FILLATRE

26 décembre

Sarah BELHAJ

10 janvier 2009

Alicia MARTEL

11 janvier

Manon POTHIER

26 janvier

Tillie FOLLIN

9 février

Clothilde NOBILI

14 février

Roman KOTYLA

19 mars

Ylo HAMELIN-JOLY

2 avril

Arthur LESUEUR

### Mariage



13 décembre 2008

Donovan QUERUEL et  
Bérengère MINART

### Décès



13 février 2009

Marcelle CHAUVIN

## Extrait du Conseil Municipal du 6 novembre 2008

### 1. Déclassement du bien Route de Moulineaux

Par suite à la désaffectation constatée, le conseil prononce le déclassement du bien.

### 2. Déchets verts : Convention de la commune de Moulineaux

Afin d'éviter les allers-retours vers la dé-

chetterie de Maromme, M. le Maire informe le conseil de la possibilité d'établir une convention avec la commune de Moulineaux. Elle a pour but le stockage des déchets verts sur le site de Moulineaux. Elle est conclue pour une année renouvelée par tacite reconduction et prend effet au 01.01.2009 pour un coût annuel de

400€.

### 3. Camion de la commune

Ce matériel est âgé et en mauvais état. Des réparations importantes sont à envisager : estimation 2000€.

Il faut peut-être envisager l'achat d'un véhicule neuf. M. Duquesne est chargé de l'étude de ce dossier.

### 4. Défibrillateur

Le conseil adopte le rapport de la commission qui propose l'implantation du défibrillateur à l'entrée de la mairie, une campagne d'information et de formation pour l'utilisation de cet appareil. Mme De Araujo et M. Duquesne sont désignés « responsables du projet ».

## Extrait du Conseil Municipal du 4 décembre 2008

### 1. Tarifs communaux au 01.01.2009

Les tarifs des locations sont reconduits. Le conseil adopte un tarif dégressif pour les prestations de cantine.

### 2. Restauration scolaire au 01.01.2009

Après réunion, la commission d'appel d'offres propose au conseil de fixer son choix sur Cuisine Evolutive qui réunit les critères de qualité et de tenue sanitaire souhaités. Le prix du repas est de 2.43€ TTC (sans eau, ni pain). Un contrat est conclu pour une année à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 avec la possibilité de 2 reconductions.

### 3. Remplacement du véhicule de la commune

Après étude du dossier par M. Duquesne, une expertise est nécessaire pour évaluer les réparations indispensables.

Les réparations sont très importantes, il y a lieu d'envisager un achat. M. le Maire demande l'accord du conseil afin d'entamer les démarches nécessaires au financement d'un achat et dans l'immédiat de mandater une expertise.

### 4. Service minimum d'accueil

M. le Maire rappelle que tout enfant scolarisé bénéficie gratuitement d'un service d'accueil. Il appartient à la commune de déclencher le service. Il s'agit d'une nouvelle compétence et la rémunération des personnes assurant le service d'accueil est à la charge de la collectivité. Il présente le caractère d'une vacation distincte d'un emploi permanent, constitue une tâche spécifique, discontinuée dans le temps et rémunérée à l'acte. Il appartient donc au conseil de

déterminer un taux de vacation. M. le Maire propose au conseil de fixer le taux de vacation à 8.80€ par heure réalisée sur cette mission. Après un tour de table où chacun a pu s'exprimer sur le sujet, la décision est soumise au vote : Pour (11), Contre (1), Abstentions (2).

### 5. Adhésion au CLIC sud agglomération rouennaise

(Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées)

M. Heurtevent en présente les caractéristiques : il prend en charge tous les aspects de la vie quotidienne des personnes âgées et de leur famille. Le coût pour la commune est de 1€ par an et par personne âgée de plus de 65 ans, soit actuellement 93€.

### 6. Projet de classement au titre des sites de « La vallée

### de la Seine-Boucle de Roumare »

M. le Maire rappelle qu'une enquête administrative préalable est ouverte depuis le 24 novembre jusqu'au 23 décembre 2008 inclus en vue du classement. Chacun peut prendre connaissance du dossier soit à la Préfecture de Rouen soit à la Mairie. La commune en sa qualité de propriétaire doit faire connaître son opposition ou son consentement au projet de classement. Le conseil, après délibération, décide de procéder à un vote : Pour (10), Contre (1), Abstentions (4).

### 7. Nomination des élus délégués à l'Agglo.

Le conseil, après délibération, désigne les délégués : Transport (D. Gilles), Eau et assainissement (V. Duquesne), Dé-



chets (R. Lhuissier), Agenda 21 (A. Thomas-Maleville), Insertion/Handicap (C. De Araujo), Environnement (R. Lhuissier), Transferts de charges des communes (J. Pesle), Culture (A. Thomas-Maleville), Sport (D. Gilles) et Initiative en faveur des jeunes (T. Heurtevent).

#### 8. Questions diverses

**Commission Restauration Eglise** : M. le Maire rappelle qu'un dossier de réhabilitation a été établi en 2002 par M. Ratier et Mme Caron architectes du Patrimoine. M. le Maire souhaiterait lancer une procédure d'actualisation dans la limite de 10 000€. Le conseil après en avoir délibéré décide de demander l'actualisation du dossier dans la limite de 10 000€.

**Eau et assainissement** : M. Duquesne a assisté à une réunion au sein de l'Agglo et annonce que le lissage du prix de l'eau et de l'assainissement est favorable à la commune.

**Création de pontons d'amarrage et tourisme fluvial** : ce projet est à l'étude par l'Agglo.

**Délégation Malgache** reçue en Mairie en novembre dernier dans le cadre d'échanges culturels et d'un jumelage éventuel avec la ville natale de l'actuel Président de Madagascar.

**Projet de création d'une nouvelle association** : réunion en mairie le mardi 9 décembre 2008 à 20h30

**Site internet** : depuis maintenant un mois le site de La Bouille est actif il devra être actualisé en permanence.

**Matériel scolaire/route de Moulineaux** : porte ouverte prévu le samedi 13 décembre 2008 de 9h30 à 12h30.

**Projet de construction de logements locatifs route de Moulineaux** : une maquette sera présentée lors des vœux.

## Extrait du Conseil Municipal du 22 janvier 2009

### 1. Subventions aux associations 2009 : versement d'une avance

Il est proposé de financer une avance de 50% des subventions attribuées en 2008, aux associations qui en feront la demande dès à présent

### 2. Convention avec le CLSH de Petit-Couronne

M. le Maire propose de renouveler la convention avec le CLSH de Petit Couronne à destination des enfants bouillais pendant les vacances scolaires.

## Extrait du Conseil Municipal du 17 février 2009

### 1. Vote du budget 2009

Après avoir répondu aux demandes ponctuelles d'explications, le conseil vote à l'unanimité des membres présents le budget communal 2009 par chapitres, équilibré en dépenses et recettes : section de fonctionnement (583 298 €), section d'investissement (171 873 €).

### 2. Répartition et vote des subventions 2009

Le maire propose une répartition des subventions s'élevant à 13425 € sur un montant total de subventions s'élevant à 13600 € (article 6574). Les subventions proposées pour 2009 concernent 8 associations, l'Amicale des pompiers de Grand-Couronne, l'ADMR, l'école privée Sainte-Marie. Les subventions proposées sont identiques à celles de l'exercice écoulé sauf pour celle de l'école privée pour laquelle la loi a apporté des obligations nouvelles pour la commune. Elles sont acceptées en l'état, seule la subvention de la coopérative scolaire est majorée de 43 euros.

Les informations données par trois associations qui reçoivent des subventions sont insuffisantes et ne permettent pas d'avoir une vision pertinente des besoins de subvention formulés. C'est pourquoi le délégué demande qu'il soit sursis au versement du solde de la subvention 2009 pour ces trois associations jusqu'à fourniture par celles-ci des informations qu'elles auraient dû communiquer le 22 janvier. Le maire conclut en indiquant, qu'il faudra préparer un document pour faciliter et harmoniser la production par les associations des renseignements qui leur sont demandés.

### 3. Remplacement des menuiseries de l'étage de la Mairie – Dépôts des demandes de subventions

7000€ de travaux sont envisagés pour le remplacement des fenêtres et portes-fenêtres de l'étage de la Mairie.

### 4. Mise en place d'une sirène à la Mairie – Dépôt de la demande de subvention

Dans le cadre du plan de sauvegarde, il est nécessaire d'installer une sirène. La dépense est estimée à 10 000€ et peut être subventionnée à 60% par l'Etat.

### 5. Modification des règles de location des salles communales

Modifications suivantes : le tarif bouillais s'appliquera au maximum 2 fois par an et par foyer fiscal, au-delà, le tarif non bouillais s'appliquera ; pour les non bouillais qui louent le grenier à sel deux week-ends consécutifs, le tarif du deuxième week-end sera de 150 € au lieu de 200 €. Seront facturés en sus les jours de semaine si l'exposition est ouverte ; les salles ne peuvent être louées que deux week-ends consécutifs au maximum.

**6. Demandes de subventions pour l'achat de matériel informatique** : M. le Maire précise que le matériel informatique de la Mairie est vieillissant, voire obsolète et qu'il faut passer en réseau. Par ailleurs l'Etat subventionne les communes à hauteur de 60% pour un achat plafonné à 5000€.

Pour la mise aux normes du Grenier à Sel : afin de se mettre en conformité, notamment pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, M. le Maire propose au conseil de changer la porte d'entrée et la porte de secours du grenier à sel. La dépense est estimée à 3000€

### 7. Questions diverses

**Rallye-vélo du 13 septembre** : M. Didier Gilles demande s'il y a lieu de recourir aux assurances : vient en premier l'assurance individuelle, ensuite l'assurance de la commune.



### Mobilier scolaire

Suite à la défaillance de l'association qui devait prendre du matériel scolaire de l'école route de Moulineaux, des bureaux doubles sont à votre disposition dans la cour de l'agence postale. Renseignez-vous auprès des employés communaux.

### Terrain de tennis

Le terrain de tennis extérieur est accessible à tous les Bouillais. La clef est à retirer à la boulangerie. Merci à M. et Mme Châtel pour leur concours.

### Salon des peintres bouillais

Il se déroulera les 17 et 18 octobre prochain. Les inscriptions pour participer doivent se faire à la mairie avant le 10 septembre.

## **Puits et forages domestiques : une nouvelle réglementation**

Le décret du 2 juillet 2008 fixe l'obligation, pour chaque particulier qui utilise ou souhaite réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique, de déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie. **Cette obligation est rentrée en vigueur depuis le 1er janvier 2009.**

Ainsi, tout nouvel ouvrage réalisé après le 1er janvier 2009 devra faire l'objet de cette déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux. Concernant les ouvrages existants au 31 décembre 2008, ils **devront être déclarés avant le 31 décembre 2009.** La déclaration devra être réalisée en remplissant un formulaire, en reprenant les caractéristiques essentielles de l'ouvrage de prélèvement (sans entrer dans des précisions trop techniques) ainsi que des informations relatives au réseau de distribution de l'eau prélevée. **Ce formulaire devra être déposé en mairie de la commune concernée.**

Télécharger le formulaire sur le site <http://vosdroits.service-public.fr>

Déclaration d'ouvrage : Prélèvements, puits et forages à usage domestique

## **Extrait du Conseil Municipal du 14 mars 2009**

### **1. Aménagement de la Place du bateau et des quais**

M. le Maire précise que les services du Département se sont rendus sur place et préconisent un plan de circulation. L'aménagement projeté tient compte de leurs observations et conseils. Les travaux consistent à l'aménagement de la Place avec la création de places « handicapées » et pose de ralentisseurs sur les quais. Le coût est estimé à 13 500€ HT. La dépense est inscrite au budget 2009. Ces travaux seront financés par des subventions du conseil général et de la CAR dans le cadre du fonds d'aide à l'aménagement.

### **2. Remplacement du véhicule de la commune**

Après expertise, les travaux à effectuer s'élèvent à 10 640 € sachant que 500 € ont déjà été réalisés d'urgence. 2 possibilités d'achat : neuf (28 000 €) ou d'occasion (18 310 €). Le choix

se porte sur le véhicule d'occasion. Avec un financement par un emprunt de 10 000€ et une subvention de la CAR dans le cadre du fonds d'aide à l'aménagement à hauteur de 50% du coût HT. Emprunt de 10 000€ au Crédit Agricole à 3,58% échéance annuelle constante, avec une première échéance au 01/07/2009. Restera à négocier la reprise de notre véhicule actuel.

### **3. Travaux d'aménagement dans le cimetière**

Des travaux sont à prévoir dans le cimetière notamment consolidation des murs. Ces travaux sont estimés à 10 000€. Ils seront financés avec des subventions (DGE et la CAR dans le cadre du fonds d'aide à l'aménagement) et des fonds propres.

### **4. Classement et préservation des archives**

Mme Hubert chargée des archives

communales au sein de la Direction des Archives Départementales a visité nos archives. Suite à cette visite, des aménagements sont nécessaires, concernant les rayonnages qui devraient être métalliques et non en bois. Cette dépense est financée par des subventions : le conseil général qui subventionne à 50% d'une dépense HT plafonnée à 5000€ et la CAR dans le cadre du fonds d'aide à l'aménagement.

### **5. Restauration de l'Eglise**

Mme Caron Architecte du Patrimoine en charge de l'actualisation du dossier de restauration préconise des travaux à effectuer d'urgence, notamment sur le clocher car il y a risque de chute de pierres. Ces travaux sont estimés à 300 000 € HT. Il est donc urgent de lancer les appels d'offres. Les honoraires de l'architecte s'élèvent à 10% du montant des travaux soit 30 000 € HT. Pour aller jusqu'à l'appel d'offres



il nous faudra déboursier 15 000€ dont 7 500 € sont à prévoir sur 2009 pour permettre à l'architecte d'établir le cahier des charges. Le conseil inscrit une dépense de 7500€ HT au budget 2009, il demande qu'une condition suspensive soit prévue au contrat qui permet d'annuler les étapes suivantes de la procédure si la Mairie s'arrête à une étape. Un rendez-vous est prévu avec Mme Caron le jeudi 19 mars 2009 à 9h30.

### 6. Salon de la sculpture

Il se tient au Grenier à Sel. Un prix d'une valeur de 150€ sera décerné à l'artiste qui sera plébiscité par le public. Cette dépense est prévue au budget à l'article 6232.

### 7. Questions diverses

**Réunion de la commission des travaux** est prévue le mardi 17 mars 2009 à 9h30.

**Garderie péri-scolaire** : une ré-

union s'est tenue en mairie le 09/03/09 avec tous les protagonistes concernés, pour évoquer les problèmes de rentabilité du centre. M. Guersent s'est engagé à nous faire parvenir plusieurs scénarii pour les années à venir. Pour l'année 2009, une subvention de l'AGEFOS couvre les frais de salaires et de formation.

**Nouvelle résidence route de Moulineaux** : M. Meng souhaite que la résidence soit baptisée très rapidement (avant le 15 avril 2009).

## *Dates à retenir, ...*

### *en juin*

- 6 : Kermesse Ecole Sainte Marie
- 6/7 : Exposition, Grenier à Sel
- 7 : Elections européennes 8h-18h  
Foire à la Brocante  
17h. Concert à l'Eglise  
Jazz manouche, Grenier à Sel
- 13 : Kermesse Ecole Petit Prince
- 14 : Exposition, Grenier à Sel
- 18 : Voyage des Aînés
- 20 : Fête de la Musique
- 20/21 : Exposition, Grenier à Sel
- 27/28 : Exposition, Grenier à Sel

### *en juillet*

- 14 : Foire à tout
- 17 : Soirée brochettes  
Feu de l'Eté

### *en août*

- 14/16 : Exposition, Grenier à Sel

### *en septembre*

- 5 : Journée des associations
- 5/6 : Exposition, Grenier à Sel
- 13 : Rallye vélo
- 15/20 : Exposition, grenier à Sel
- 22 : Sortie Brame
- 26/27 : Exposition, Grenier à Sel

## Extrait du Conseil Municipal du 26 mars 2009

### 1. Approbation du compte administratif 2008 et compte de gestion 2008

M. Duquesne, 1<sup>er</sup> adjoint et doyen de l'assemblée, assure la présidence de séance. Le compte administratif 2008 ne donne pas lieu à observation. Il est, ainsi que le compte de gestion, adopté à l'unanimité. Solde d'exécution positif pour la section de fonctionnement (73 092.55 €), solde d'exécution négatif pour la section d'investissement (- 5 058.55 €) soit un résultat de clôture positif (68 034.00 €).

### 2. Vote des taux d'imposition 2009

Le conseil examine l'état de notification des taux d'imposition 2009 : de la taxe d'habitation et des taxes foncières. M. le Maire fait remarquer que les taux maintenus proposés se situent bien en-dessous des taux moyens départementaux : taxe d'habitation (12.65% pour la commune contre 15,43 % moyenne départementale) et foncier bâti (20 % pour la commune contre 24,31 % moyenne départementale). Le conseil, après délibération décide de reconduire les taux 2008 soit : taxe d'habitation (12.65 %), taxe sur le foncier bâti (20.00 %) et taxe sur le foncier non bâti (52.79 %).

### 3. 21<sup>ème</sup> tranche d'éclairage public

Cette tranche concerne : la pose de prise de courant sur les candélabres afin d'alimenter les illuminations, la 3<sup>ème</sup> tranche d'éclairage public du Vracq. Ces travaux représentent une dépense totale pour la commune de 13 850.40 euros.

### 4. Approbation des tarifs (Salon de Peinture et de Sculpture)

Le conseil fixe les tarifs comme suit : **Salon de peinture** : program-

mes (1,50 €), droit d'accrochage (25 €, gratuit pour l'invité d'honneur et pour les peintres bouillais retenus chaque année pour exposer), Prix du Salon (300 €), Prix de la municipalité (230 €), pourcentage sur les ventes de tableaux (10 %).

**Salon de la sculpture** : programmes (1 €), droit d'accrochage (20 €), Prix du public (150 €), pourcentage sur les ventes (10 %).

### 5. Vente du véhicule de la commune

Après négociation, M. le Maire informe le conseil que les transports BENOIT SARL sis à BOURGTHE-ROULDE ont proposé une reprise à 600 €.

### 6. Recrutement occasionnel d'un vacataire

M. le Maire rappelle que la collectivité reçoit, suite à des manifestations ou articles parus dans les journaux et magazines, des sollicitations pour visiter le village et qu'il doit organiser ces visites. L'activité entreprise constitue une tâche spécifique, discontinuée dans le temps et rémunérée à l'acte qui est, à ce titre, distincte d'un emploi de la collectivité. Le Maire expose qu'il conviendra de recruter des personnels vacataires, volontaires et compétents pour guider ces visites. Le conseil décide de fixer le taux de vacation horaire à 10 euros.

### 7. Questions diverses

**Spectacle animalier** : les 25 et 26 juin pour les écoles de La Bouille, Moulineaux et Saint-Ouen de Thouberville. Le coût total de l'opération s'élève à 4262 €, TTC, à répartir également entre les trois communes. Notre commune se charge de la répartition et fera la déclaration obligatoire à l'organisme « Guso ». Une



subvention sera sollicitée auprès du Conseil Général.

**Logiciel « Base élèves du 1<sup>er</sup> degré »** : c'est un fichier d'inscription sécurisé qui permet de suivre les élèves. Une clef d'accès peut être confiée aux personnes concernées : il est estimé que seules l'adjointe en charge de la commission scolaire/petit enfance et la secrétaire de mairie sont concernées.

**Sécurisation du pourtour de l'église** : L'architecte chargée du dossier de restauration de l'église a

estimé que l'état du clocher de l'église et de certaines sculptures nécessitait de prendre des mesures de sécurité : il y a donc lieu d'acheter des barrières de sécurité pour protéger les passants.

**Fête de la musique** : Elle aura lieu le samedi 20 juin, la municipalité recherche des animateurs pour une animation musicale Place Saint-Michel, Place du Bateau, Vraeq et Eglise.

**Voyage municipal des aînés** : contacts pris avec les Cars Périers, nous sommes en attente de réponse sur la date et le voyage choisis.

**Soirée « brochettes »** : aura lieu le vendredi 17 juillet 2009.

**Création d'une association pour l'animation de La Bouille** dans laquelle la municipalité aura des représentants de droit. Une assemblée constitutive pourrait se tenir début mai.

**Réunion « transports », à Moulineaux** : des réponses seront apportées en septembre aux demandes d'amélioration des rotations. La Bouille est concernée.

## Le défibrillateur est arrivé...

Notre commune a été dotée par le conseil général d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) qui va être mis en service très prochainement.

Il sera installé sous le porche de l'entrée de la mairie afin d'être accessible 24h/24.

Une réunion d'information et de sensibilisation de la population sera organisée avec le concours des sapeurs pompiers.

Mais d'ores et déjà quelques informations sur le DAE :

Il s'agit d'un appareil qui fonctionne de manière autonome et permet d'analyser le rythme cardiaque.

En cas de battements anarchiques du cœur (fibrillation ventriculaire), il envoie un choc électrique au cœur, c'est ce qu'on appelle la défibrillation.

Il se compose de 2 électrodes collantes à disposer sur la poitrine de la victime ; tout en expliquant vocalement les gestes à accomplir, le DAE analyse le rythme cardiaque et détecte s'il est nécessaire ou non de déclencher le choc électrique afin de permettre au cœur de battre à nouveau normalement.

En France, il y a 40000 à 60000 morts par an par arrêt cardiaque soit près de 200 morts par jour.

Le taux de survie après un arrêt cardiaque est estimé à seulement 4% en France contre 20% à 40% aux Etats-Unis ou dans les pays anglo-saxons où le défibrillateur est à disposition du grand public.

Cet appareil simple d'utilisation et sans danger peut être utilisé par tout témoin d'un arrêt cardiaque ; il permet d'attendre les secours et de gagner du temps. Il n'y aura aucun risque pour l'utilisateur, il suffit simplement d'oser !!!

**1 minute de perdue = 10% de chance de survie en moins**

La défibrillation précoce est 1 des maillons forts de la chaîne de survie



ARRÊT CARDIAQUE

Fédération Française  
de Cardiologie



# Extrait du Conseil Municipal du 7 avril 2009

## 1. Mise aux normes électriques de la salle polyvalente

Pour se mettre en conformité, il y a lieu de mettre aux normes électriques la salle polyvalente et ses annexes. Le coût HT de ces travaux s'élève à 7 272.50 € soit TTC 8 697.91 €. La réalisation de ces travaux est prévue au 3<sup>ème</sup> trimestre 2009. Les travaux seront financés à l'aide de subvention.

## 2. Subvention à l'Association des jeunes bouillais

Une nouvelle association a été créée, l'AJB - association des jeunes bouillais. Les statuts ont été déposés à La Préfec-

ture. Pour fonctionner, elle a besoin d'une subvention communale d'un montant de 300 €.

## 3. Décision modificative au budget 2009

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents prévoit les crédits nécessaires au budget suite à la vente du camion : soit 600 € au compte 775 - 676 et 192.

## 4. Questions diverses

### Défibrillateur automatisé :

Mme De Araujo a assisté à une réunion 10

avril dernier et a réceptionné le matériel. Une réunion publique d'information devrait être prévue dans les prochaines semaines. Possibilité de formation payante plus spécifique par le biais d'association.

### Barrière de protection :

Elles seront installées autour de l'église pour la sécurité des passants

### Réunion hebdomadaire Maire-Adjoint :

Les conseillers municipaux recevront un compte rendu succinct de cette réunion.

## Rectificatif

Les tarifs des passeports électroniques ont changé :

- . 88 euros pour les majeurs
- . 44 euros pour les mineurs de plus de 15 ans
- . 19 euros pour les mineurs de moins de 15 ans



## Concours de logo

C'est parmi 30 propositions que la municipalité a choisi le nouveau logo.

Il est posé sur le nouveau camion de la commune.

C'est l'œuvre de M. Pierre-Yves Le Breton, mis en forme informatique par M. Pascal Pons.

Merci à eux ainsi qu'aux auteurs des autres propositions.

## Dates à retenir, ...

### en octobre

- 2/4 : Salon de l'habitat, Salle polyvalente
- 3/11 : Exposition, Grenier à Sel
- 17/18 : Salon des Peintres bouillais, Grenier à Sel  
Salon du Vin, Salle polyvalente
- 23 : Soirée du Goût

### en novembre

- 20/22 : Salon des Antiquaires (Salle polyvalente)

### en décembre

- 5/6 : Marché de Noël (Salle polyvalente)

## Récupération des eaux de pluie

Les ouvrages de récupération des eaux de pluie pour une utilisation à des fins domestiques doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie. Cette déclaration doit comporter a minima l'identification du bâtiment concerné et l'évaluation des volumes utilisés. L'utilisation de ces ouvrages est de plus règlementé par l'arrêté du 21 août 2008 (Vous le trouverez sur [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr) sous la référence NOR :DEV00773410A)

## Nouvelle résidence

Quevilly l'habitat a démarré les travaux pour la 1<sup>ère</sup> opération : la démolition de l'ancienne école des filles.

Une page d'histoire de la commune est définitivement tournée.

Place maintenant à la Résidence du Bac et ses 16 logements locatifs.

## P.P.R.I.

Le Plan de Prévention des Risques Inondation-Vallée de Seine Boucle de Rouen est revenu approuvé de la Préfecture.

Il est consultable à la Mairie aux heures d'ouverture au public.



# Culture, tourisme et animations

## Nos abeilles

La municipalité a décidé de protéger et d'aider vos abeilles à se maintenir sur le territoire communal. Consciente qu'elles sont menacées de disparaître, que leur existence conditionne celle des plantes à fleurs dont les humains ont besoin, notamment pour se nourrir, se soigner et nourrir les animaux, elle a pris l'initiative de préserver deux talus riches en espèces d'abeilles : celui qui sépare le parking du stade et celui qui le prolonge, le long de la rue du bac.

L'attention de vos élus a été attirée par l'entomologiste Philippe Bérenger-Lévêque, lequel a entamé en avril un inventaire des insectes et des abeilles de

ces deux talus.

Un panneau fixé sur le terrain vous informera du nouveau mode de gestion que ces derniers vont connaître.

Des rencontres seront organisées avec l'entomologiste, des interventions en sa compagnie programmées, notamment en direction des écoliers, des associations, des jardiniers et des particuliers qui souhaiteront contribuer à la préservation de cette nature dont nous dépendons pour vivre.



## Visite guidée dans le bourg



L'office de tourisme de la communauté de l'agglomération de Rouen organise des visites guidées, pour découvrir l'histoire et le patrimoine de toutes les communes de l'Agglo. Marylène Champalbert, guide-conférencière de la direction du Patrimoine, a guidé, le 14 mars dernier, une trentaine de personnes venues découvrir les secrets de notre commune, tels la maison natale d'Hector Malot, l'étude notariale de son père, les détails des vitraux de l'église, l'ancien embarcadère, ...

## Les sculpteurs s'installent au Grenier à Sel



80 œuvres et 10 artistes se sont réunis au Grenier à Sel pour le 1er salon de la sculpture contemporaine du 7 au 15 mars. De nombreux visiteurs ont pu admirer les secrets des techniques employées par tous les artistes présents : Jacky Coignet, Fabrice Delaunay, Joël Flicex, Michel Gibault, Jean-François Glabik, Marie Lami, Adeline Montassier, Stéphane Piedallu, Martine Pierzynski et Nicole Deperrois-Gouard.

Le prix du public a été attribué à J-F. Glabik. Le programme N°22 a gagné la sculpture « Le petit éléphanteau », il est à réclamer à la mairie.

Rendez-vous donné pour l'an prochain courant mars.



## Les Transeuropéennes

Notre commune a eu le plaisir d'accueillir, le lundi 23 mars, 2 représentations culturelles dans le cadre des transeuropéennes. Enfants et adultes ont pu assister, dans la salle polyvalente, à un spectacle de Jazz Manouche suivi d'un spectacle de danse du conservatoire de Malaga.



## Chasse aux œufs de Pâques



*Les « petits bouillais » ont pu, le dimanche 12 avril dernier, s'amuser à chercher les œufs de Pâques cachés dans les aires de jeux et squares de notre commune.*

*C'est ravis qu'ils sont repartis les mains (et la bouche) pleines de chocolats.*

## La Bouille reçoit 24 petites communes

Le 3 avril dernier, à la salle polyvalente, l'Agglo a organisé un colloque sur l'action de l'Agglo, en faveur des communes de moins de 3500 habitants. Ce fût l'occasion de recevoir une centaine d'élus de ces 24 communes.

Présidée par M. Laurent Fabius et Mme Nelly Tocqueville, vice-présidente en charge des petites communes à l'Agglo de Rouen, cette matinée de réflexions et d'échanges fut très riche d'enseignement pour tous.



## Maisons fleuries

La visite des maisons fleuries par le jury municipal aura lieu le jeudi 4 juin en fin d'après-midi, en vue de sélectionner les candidats.

## KERMESSE

L'École « Le Petit Prince » vous attend nombreux à l'occasion de sa kermesse le samedi 13 juin à partir de 12h00 dans la cour de l'école (à côté de la mairie).

Au programme de cette journée festive : barbecue, de nombreux stands, une buvette et tirage du gros lot de la tombola.

Les bénéficiaires de la kermesse alimentent la coopérative de l'école afin de permettre de financer voyages, spectacles et autres activités. Nous vous remercions de faire bon accueil à nos vendeurs de tombola.



## Fête de la Musique Samedi 20 juin

La municipalité a décidé d'organiser la prochaine Fête de la Musique avec tous les talents musicaux présents dans notre commune.

Plusieurs lieux seront dédiés à différents styles musicaux : le Vracq, l'Eglise, la Place du Bateau et la Place St Michel. Dès la fin d'après-midi et jusque tard dans la nuit, vous pourrez assister aux prestations de chacun de nos artistes locaux : guitaristes, pianistes, batteurs, ..., adolescents, adultes, ...

Si vous souhaitez participer à cette manifestation, n'hésitez pas à contacter Sandrine Le Breton par l'intermédiaire de la mairie.

En espérant que le temps soit en notre faveur, nous espérons que vous viendrez nombreux, à bientôt.

### Paroles d'animaux, récits de voyages

Les 25 et 26 juin prochains, la troupe des Balladins de la Vallée d'Argent seront parmi nous pour présenter un spectacle animalier destiné aux écoles de Saint-Ouen- de Thouberville, Moulineaux et La Bouille.

En veillée ou en journée, sur scène ou aux champs, les animaux auront la parole dans des contes ou histoires vraies traitant de leurs rapports subtils avec les humains.

Deux comédiens et un animalier seront entourés de Kier, le cheval frison, Valentin le watusi, Kanghaï le yack et d'autres animaux sont également annoncés.

**Dates et lieux de représentations pour les écoles :**  
Moulineaux, le jeudi 25 juin à 14 h., St Ouen de

Thouberville, le vendredi 26 juin à 9h30, La Bouille, le vendredi 26 juin à 14 h.

**Un spectacle, gratuit, pour tous, se tiendra le vendredi 26 juin à 20h30 à La Bouille.**

Les représentations se feront en plein air ou en salle, ceci en fonction du climat sur ces 2 journées.



Philippe Le Hir et Kanghaï



## Rallye Vélo Boucle de Roumare

Le dimanche 13 septembre, rendez-vous à 9h30, sur le parking du bac de La Bouille !

C'est une première : la municipalité propose à tous les bouillais munis d'un vélo en bon état, adultes et enfants(casques obligatoires), célibataires ou familles, une randonnée d'une journée (environ 15 kms) pour découvrir les richesses de la Boucle de Roumare.

Devinettes pour adultes et enfants, indices à chercher ... Il faudra faire marcher muscles et méninges pour découvrir le REBUS FINAL.

Inscriptions obligatoires auprès de la Mairie dès le 15 juin. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la Mairie, Didier Gilles (06 84 44 58 98) ou Sandrine Le Breton (06 89 43 72 62).



# Nos associations

## La Bouille Tennis Club

Les 4 et 5 avril derniers a eu lieu, sur les terrains de la Bouille, le tournoi interne de printemps : tournoi de simple mixte le samedi et double mixte le dimanche.

17 joueurs étaient inscrits sur les 2 jours le tout dans une très bonne ambiance, les matchs se jouant en 8 jeux. Le samedi soir, les membres du club accueillaient les conjoints et les enfants pour déguster les plats et gâteaux de l'auberge espagnole.

La victoire revenait à Sébastien DORARD, deuxième Eva BARRIL. Chez les anciens, victoire de JC. GOUJEON associé à R. FITTE contre C. CHAPPUIS et J. PERRINE. Remise des récompenses et pot vers 19h00, le dimanche soir.

### Boucle de Seine.

Participation du LBTC dans le tournoi des boucles de Seine avec 4 communes engagées : Val de la Haye, Sahurs, Mouligneaux et La Bouille. Deux rencontres ont eu lieu les 11 - 12 Avril et 18 - 19 avril où licenciés, non licenciés, jeunes, femmes, hommes se sont retrouvés ainsi sur les courts de toutes ces communes. Une dernière épreuve aura lieu à Sahurs le 30 mai prochain, avec remise du trophée des boucles de Seine

par le club organisateur du Val de la Haye. Championnat départemental de printemps.

Engagement d'une équipe seniors. Dates des rencontres 3 mai, 10 mai, 17 mai, 24 mai et 7 juin 2009. Capitaine Fabien St AUBIN.

Les joueurs joueront en bleu, une tenue étant en commande.

Les inscriptions pour la saison 2009-2010 auront lieu le 5 septembre 2009, jour du forum des associations qui se tiendra dans la salle polyvalente.

En septembre, également, le LBTC fêtera ses 20 ans d'existence. La date exacte de cette cérémonie reste à déterminer.

### Contact :

Didier GILLES

Port : 06 84 44 58 98

Jean-Jacques BARIL

Tél : 02 35 18 11 95



### Opération Parrainage du 15 mai au 19 juin 2009

Cette opération permet aux adhérents de tous âges de faire découvrir le judo et le club pendant cette période. La personne invitée se verra

prêter un kimono et pourra assister aux cours de Grand-Couronne ou de La Bouille de sa catégorie d'âge.

### Animation Tim-Tam-Tom : jeudi 2 avril

3ème édition de cette animation de sensibilisation au handicap pour les écoles de Mouligneaux, La Bouille et St Ouen de Thouberville. Le rendez-vous est important car il réunit l'ensemble des 7 établissements concernés par le projet Handi-Judo du C.O.C. Judo. Outre la joie de se retrouver, cette animation permet de valoriser les jeunes car elle est la vitrine ouverte sur le travail fourni et sur les compétences de la personne en situation d'handicap.

### Dimanche 31 mai : finale du J.C. Grand Rouen

Dernière compétition de l'année, cette animation récompense les progrès de la saison sportive des poussins-benjamins. Le résultat dépend des progrès mais également des participations des enfants. Il correspond donc bien à nos objectifs éducatifs.

### Cérémonie des grades

Vendredi 12 juin 18 h. Salle St Exupéry, La Bouille

Vendredi 19 juin 18 h. dojo, Grand-Couronne

Prévoir 2 euros pour la nouvelle ceinture

### Contact :

Farid YASID,

tél. : 06 16 74 89 83





# ASBM

La fin de saison 2008/2009 s'achève fin mai, c'est donc le moment de vous communiquer notre bilan en quelques lignes, l'assemblée générale prochaine ponctuera de façon plus précise ce résumé.

## Classement des équipes :

L'équipe 1<sup>ère</sup> joue la 1<sup>ère</sup> place avec le FC Elbeuf et pourrait accéder à la 2<sup>ème</sup> division .

L'équipe matin termine 2<sup>ème</sup> de son championnat.

Les vétérans sont 1<sup>er</sup> de leur championnat.

Les - 18 ans sont 9<sup>ème</sup>.

Les - 13 ans sont 2<sup>ème</sup> de leur groupe.

Les benjamins sont 8<sup>ème</sup>.

Les poussins ont participé à plusieurs plateaux.

Les débutants ont également participé à plusieurs plateaux.

Félicitations à tous les entraîneurs.

## Pour information :

Les inscriptions auront lieu, au stade de Moulineaux, les 13, 20 et 27 mai, puis le 3 juin prochain.

Pour info : Avec les nouveaux règlements, les « jeunes » licenciés resteront dans leurs catégories pour la saison 2009/2010.



Jean-Luc BERNIERES avec les -13 ans

**Contacts :**

Dominique AUVRAY : 06 20 88 47 65

Joël VASSE : 02 35 67 64 97

Didier GILLES : 06 84 44 58 98

Claude DOREE : 06 82 73 26 03

Site internet : [www.monclub.net/asbm](http://www.monclub.net/asbm)

## LOTO des 7 ASSOCIATIONS BOUILLAISES

Pour la troisième année consécutive, les associations à l'origine de l'organisation du « LOTO DE PRINTEMPS » ont renouvelé leur collaboration pour que cette soirée soit une réussite : 200 personnes dans la salle polyvalente, 9 séries de jeux qui ont permis à 23 heureux de repartir avec les lots offerts par les artisans, commerçants, entreprises, restaurateurs, peintres bouillais et les 7 associations.



L'ambiance était sympa, les pâtisseries préparées par les aîné(e)s excellentes et la date du LOTO 2010 est déjà fixée : ce sera, en principe, le 20 mars 2010. Réservez-votre soirée !

AALB – CLSH Les Gribouilles - ASBM - Comité de jumelage  
Elan Bouillais Gymnastique - LB-TC - La Bouillotte.





## LES BOULLAIS SONT DE RETOUR

Les 36 Normands du voyage **ont débarqué** le **1<sup>er</sup> mai** à Whitchurch Hill, à 9h 30, après une nuit de traversée sur le ferry « Mont-Saint-Michel » d'Ouistreham à Portsmouth.

**Installation** dans les familles d'accueil et breakfast à l'anglaise puis **programme à la carte** ce premier jour : Windsor Castle ou Wallingford ou Reading ou Whitchurch et environs immédiats...

**Cérémonie d'accueil** à partir de 18h 30 à Goring Heath Parish Hall en présence de Mrs Pearl Slattar, conseillère du district ; discours, remise de cadeaux pour fêter deux événements heureux : la naissance de Louis (fils d'Ann) et le mariage de Magali et Laurent, excellent buffet pour 100 personnes environ, et, pour terminer la soirée, projection du film sur Whitchurch réalisé par Nick Brazil.



Le **2 mai**, journée excursion : découverte de l'**arboretum d'Harcourt** avec ses arbres splendides, ses sous-bois bleus de jacinthes puis pique-nique à l'anglaise ; en début d'après-midi, continuation verte dans le **jardin botanique de l'université d'Oxford** et en fin d'après-midi parcours culturel dans **les rues d'Oxford** à l'architecture si typique entrecoupé de quelques arrêts shopping. **Soirée en familles regroupées** (rassemblement spécial de jeunes gens chez Jill et John) : les maîtresses de maison ont déployé leurs talents culinaires et les maîtres de maison ouvert leurs caves à vin.

Le **3 mai**, nous **avons embarqué** à 13h sur le « Normandie », en traversée de jour avec le souvenir de ce grand week-end ensoleillé. Arrivée à 23h 30 à la Bouille.

A noter la **composition très équilibrée de notre groupe** où toutes les tranches d'âge étaient représentées avec 3 très petits âgés de moins de 6 ans et 9 jeunes gens de 11 à 21 ans.





# Voyage annuel des aînés offert par la municipalité

Visite du port et de la ville du Havre  
Jeudi 18 juin 2009

Le matin, à bord d'un bateau-vedette, nous nous laisserons guider pour une découverte, au fil de l'eau, du port du Havre : les cars ferries, les terminaux minéraliers et à conteneurs, le port pétrolier, l'écluse François 1<sup>er</sup> (une des plus importantes d'Europe)...

Midi : Déjeuner dans un restaurant du front de mer.

L'après-midi, tour de ville en autocar pour dé-

couvrir les multiples facettes du Havre : de la ville de François 1<sup>er</sup> à celle d'Auguste Perret. Le Havre vous séduira par les contrastes entre l'architecture contemporaine du centre ville inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'Unesco en 2005 et celle, balnéaire, du front de mer et des quartiers anciens. Ce tour vous permettra de découvrir en extérieur l'église St-Joseph, la cathédrale, le front de mer, les anciens docks, le panorama de Sainte-Adresse sur la baie de Seine et la ville.

Retour à la Bouille vers 17 heures 30.

Les formulaires d'inscription sont directement adressés à tous les aînés de La Bouille.

## Nous vous informons de la création de l'AJB

# AJB

Cette association regroupe quelques jeunes (de plus de 18 ans) de La Bouille pour pratiquer du sport en salle, aider ponctuellement d'autres associations lors de manifestations, ce qui permettra d'associer les jeunes bouillais à la vie de la commune.

Le président Thibault Bellanger, le trésorier Xavier Petit et le secrétaire Gauthier Maleville. (Dès que les modalités d'adhésion seront définies nous en informerons les jeunes, nous sommes en train de régler les derniers problèmes administratifs)

Le président Thibault Bellanger, le trésorier Xavier Petit et le secrétaire Gauthier Maleville. (Dès que les modalités d'adhésion seront définies nous en informerons les jeunes, nous sommes en train de régler les derniers problèmes administratifs)

HAVRE DE YOGA

Pour la rentrée de septembre 2009, l'association propose comme cette année un cours par semaine, le mercredi à 18h30 à la salle polyvalente. Les cours seront d'un niveau 2<sup>ème</sup> année de pratique (méthode BKS Iyengar), sachant que les débutants seront acceptés.

La nouveauté cette année : cours particuliers pour les problèmes de bas du dos (horaire à fixer).

L'association participera à la journée des associations organisée par la Mairie, le 5 septembre prochain.

Havre de yoga : 6 côte Albert Lambert 76530 La Bouille - tél. : 06 71 11 50 40  
Email : havredeyoga@hotmail.fr

## AU 7 DE LA RUE

L'association a eu le plaisir d'organiser le 20 décembre dernier un show case (concert privé) au Grenier à Sel avec une jeune chanteuse qui a conquis le public bouillais. Elle a chanté des titres composés par Gilbert, écrits par Estelle mais aussi des reprises et deux chansons à elle.

Le public a découvert le Grenier à Sel sous un autre jour et s'est enthousiasmé au rythme des guitares. Le projet suit son cours et pour le plaisir de ceux qui sont venus, nous vous renvoyons vers notre site : [www.myspace.com/egproduction](http://www.myspace.com/egproduction)

Au 7 de la Rue a également organisé le 17 avril dernier une exposition au Grenier à Sel, où quatre artistes femmes, aux univers différents ont présenté leur travail. Vous pouvez voir leur biographie sur le site de la bouille [www.labouille.fr](http://www.labouille.fr) dans la rubrique associations culturelles.

Dimanche 7 juin, concert « Trio Pascal Le Lyon » au Grenier à Sel. Du jazz manouche de haute qualité. Entrée : 10€ et 5€ pour les enfants de moins de 12 ans. A voir absolument.

Les cours de guitare et de basse reprendront à la rentrée de septembre 2009, le mercredi.

Les ateliers d'écriture animés par l'association Inkipit, reprendront à la rentrée de septembre.

Si vous avez envie d'écrire, de développer votre imaginaire, votre créativité, si vous avez le souhait d'écrire un roman, une nouvelle, un article ou tout autre chose, Corinne Bouteleux, écrivain, vous guide, vous donne l'impulsion, le goût et l'audace...venez révéler votre talent caché dans ces ateliers très conviviaux et professionnels...

En novembre, organisation d'un concert avec la collaboration de la commune de la Bouille (à déterminer)

Au 7 de la rue : 7 rue du docteur Magalon 76530 La Bouille  
email : au7delarue@hotmail.fr



# Libre expression

## Coup de Cafard !

*C'était en mai, je longuais le quai  
Sans savoir où j'allais.  
Un spectacle merveilleux  
S'offrait à mes yeux,  
La Seine avait des reflets argentés,  
Un doux vent semblait la caresser.  
J'ai marché, marché,  
Puis je me suis assis sur un banc.  
Et là, j'ai pleuré doucement.  
Timidement tu t'es approché, comme peur de déranger.  
Tu as murmuré « M<sup>elle</sup> puis-je vous aider ? »  
Vers toi, j'ai levé les yeux, ton regard était si bleu,  
Ton visage si radieux !  
Mais j'ignorais à cet instant  
Que tu étais mon prince charmant !*

Momo 

## Accueil Familial de Vacances

Chaque été, durant 3 semaines en juillet, le Secours Catholique accueille, entre autre, des enfants du Maine et Loire et de la Sarthe au sein de familles bénévoles. Ce projet, dénommé ACCUEIL FAMILIAL DE VACANCES (AFV) cherche à proposer à des enfants de 6 à 10 ans une expérience de vacances valorisante en relation avec une famille d'accueil. L'AFV ouvre une parenthèse dans la vie de l'enfant. En créant une rupture géographique, affective et éducative durant quelques semaines, on permet à l'enfant une découverte d'autres rapports et relations. Malheureusement, chaque année, de nombreux enfants de familles accompagnées au sein du réseau du Secours Populaire ne peuvent partir en vacances par manque de famille d'accueil.

Si vous souhaitez devenir famille d'accueil, la mairie tient à votre disposition des plaquettes explicatives.

## Les sites que j'aime

Tout sur la Bouille :	<a href="http://www.labouille.fr">http://www.labouille.fr</a>
Comité de Jumelage :	<a href="http://www.labouillejumelage.com">http://www.labouillejumelage.com</a> <a href="http://www.whitechurchtwinning.org.uk">http://www.whitechurchtwinning.org.uk</a>
Sauvons la Seine :	<a href="http://naldescine.free.fr">http://naldescine.free.fr</a>
Nos parents soldats :	<a href="http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr">http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr</a>

RI.

Vous avez une page entière à votre disposition pour vous permettre de faire connaître aux autres bouillais vos attentes, vos désirs, vos envies, ... que ce soit en terme d'emploi, de troc, de récits de voyage, de poèmes ou autres ... Il suffit de faire parvenir à la Mairie vos écrits en avril pour le bulletin de mai et en octobre pour le bulletin de novembre.

## « Libres »

Quoi de plus beau, que la liberté d'expression ?

Clamer ses déceptions, ses revendications,

Pouvoir penser différemment, autrement,

Exprimer librement ses sentiments

Sans craindre de châtement.

Toutes les vérités sont bonnes à dire, à écrire, à lire,

Certains voudraient les supprimer, les abolir.

Respectons toutes les opinions,

Et vive ! La liberté d'expression !

Momo 



# Nos enfants

## LES GRIBOUILLES

Le centre de loisirs a été créé en 2003. Pour sa première année d'activité, le centre comprenait 20 familles adhérentes soit 26 enfants inscrits. Cette année, les effectifs ont presque doublé avec 28 familles adhérentes soit 43 enfants inscrits ce qui représente une moyenne de 18 à 21 enfants présents dans nos locaux chaque jour.

Le fonctionnement du mercredi reste cependant très peu fréquenté sauf pour les après midis à thème tel que notre dernière sortie carnaval avec de nombreux fruits et légumes ainsi que tout autre petit personnage, c'est ainsi que nous avons envahi les cuisines du restaurant « le St Pierre » où nous attendaient Mr & Mme Blanchard pour y réaliser différents petits muffins et brownies que nous avons ensuite dégusté dans la salle de restaurant.

Une Assemblée Générale extraordinaire se tiendra dans les locaux de la garderie le lundi 18 mai dès 18H30.

**Ordre du jour :** Renouvellement du bureau et réflexion sur extension d'horaire le soir



Une ligne téléphonique a été installée par la mairie. Vous pouvez, dès à présent, nous contacter aux heures d'ouverture directement dans les locaux de la garderie au 02.35.18.30.95.

La date du spectacle est à ce jour en suspens le 20

juin étant la date de la fête de la musique dans le village. Nous sommes à la recherche d'une autre date avec les représentants de la mairie et vous tiendrons informé de celle-ci.

Cependant des Mercredis de confection, finition et ajustage des costumes pour le spectacle ont été mis en place : 27 mai, 3 juin, 10 juin et 17 juin veuillez svp inscrire les enfants à l'avance pour une meilleure organisation.

La sortie de fin d'année aura lieu le mercredi 24 juin au Randoparc de Caumont. N'ayant aucun moyen de transport pour les enfants, nous vous accueillerons directement sur place dès 7h30 et jusqu'à 18h30 nous passerons la journée sur place ( prévoir pique nique ).

La sortie concerne tous les enfants inscrits puisque pour la première année le Randoparc ouvre un parcours baby pour les enfants des 3 ans.

Nous sommes à la recherche d'ado pouvant nous accompagner au Randoparc, le mercredi 24 juin, pour encadrer les enfants des « Gribouilles ». Toute bonne volonté sera la bien venue. Pour nous contacter, appelez le 02.35.18.30.95 ou 06.08.52.62.00.

**Le Centre de Loisirs garderie périscolaire est ouvert tous les jours de la semaine de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30, le mercredi de 7h30 à 18h30.**



## Et voici le joli mois de mai

Avec le troisième trimestre qui commence, force est de constater, que nous sommes plus près de la fin d'année que du début.

Le deuxième trimestre a commencé par la soirée festive du samedi 7 février 2009 qui a rassemblé, comme convenu beaucoup de parents d'élèves et amis.

Les enfants de l'Ecole Sainte Marie n'ont raté aucune occasion d'aller au Grenier à Sel visiter les expositions, rencontrer les différents artistes et intervenants.



Le lundi 23 mars, ils ont fait en imagination, le voyage pour Malaga, le temps d'un spectacle de flamenco pendant les transeuropéennes. Ce fut merveilleux !



Quant au troisième trimestre, il s'annonce bien chargé. Les enfants commenceront à faire du théâtre avec la comédienne Marie-Laure Favry.

La kermesse du 6 juin, de 15h. À 18h. Dans la cour de l'école permettra à chacun de retrouver son âme d'enfant.

La photo de l'école immortalisera l'année 2008-2009, le voyage de fin d'année ouvrira les élèves sur le monde, le spectacle animalier organisé par M. Gilles sera l'occasion de vivre une formidable aventure d'animaux fantastiques.

Le mardi 30 juin, de 18h. À 20h., dans la salle poly-

valente, le spectacle de fin d'année rassemblera comme d'habitude, bon nombre de fidèles spectateurs.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école pour l'année scolaire 2009/2010, vous pouvez prendre contact avec la Directrice Mme Rémousin au 02 35 18 08 66.

Bonne fin d'année scolaire à tous.

La Directrice Mme Rémousin

## L'école publique Le Petit Prince à l'heure du développement durable

Depuis quelques années, c'est un sujet auquel nous réfléchissons régulièrement et depuis le début de l'année scolaire, l'acte a pris le pas sur la réflexion. Dans le cadre du projet d'école, l'école s'est inscrite dans une démarche de développement durable et de développement d'une citoyenneté active qui concerne tous les enfants et adultes de l'école.

Concrètement, cela se traduit de différentes manières et notamment dans les gestes du quotidien tels que la mise en place de corbeilles de couleur pour faciliter le tri, la désignation d'élèves responsables de la lumière, de la surveillance des robinets...

Les parents et les enfants ont aussi à disposition des



bacs pour collecter les piles usagées, les bouchons en plastique dans le cadre d'actions en faveur des handicapés et depuis peu les cartouches d'imprimantes en partenariat avec une association qui s'occupe des maladies orphelines.

Autre activité, le jardinage où chacun a son rôle et l'assume au mieux pour le plaisir de tous : paysager, planter, désherber, arroser. Quel plaisir de voir de superbes fleurs dans nos jardinières auxquelles les radis, herbes aromatiques et autres légumes vont bientôt venir leur tenir compagnie. Et pour que notre jardin soit encore plus beau et écologique, l'école dispose depuis peu d'un coin compost alimenté par les mauvaises herbes de notre jardin et les épluchures, coquilles d'œufs amenées par les enfants de la maison.

Au mois de mai, des actions sur le tri des déchets auront lieu, en partenariat avec le SMEDAR. Au mois de juin, une sortie pour les 2 classes élémentaires est organisée au parc EAANA à Gruchet le Valasse consacré entre autre au développement durable ainsi qu'une sortie pour la classe maternelle à la ferme pédagogique La Dame Blanche dans le Calvados qui met en place des activités de découverte et de sauvegarde de la nature et du monde animal.

Nous finirons l'année sur la présentation d'un clip réalisé par les élèves du cycle 3 ainsi que par une exposition réalisée à partir d'objets recyclés.

Comme vous pouvez le constater, les enfants sont sensibilisés et apprennent à agir à leur niveau pour leur bien et celui de tous.

La Directrice, Pascale Heurtevent Jacquemin



# Dossier Spécial

## Portrait de Roger Fitte

**Directeur de l'école de 1964 à 1984**  
**Secrétaire de Mairie de 1964 à 1987**

Retour sur le parcours communal  
de M. Fitte

Né à Boulogne-sur-Gesse, en Haute Garonne, le 1er janvier 1925, M. Fitte est nommé instituteur à Petit-Quevilly en 1948 puis à Cauville.

Nommé Directeur en 1957 à St Vass Diepe-dalle, puis à La Bouille en 1964 où il devient secrétaire de mairie, il prend sa retraite de directeur en juin 1984 et de secrétaire de mairie en juillet 1987.

Il obtient les palmes académiques, le 22 janvier 1986.



Tout au long de sa carrière à La Bouille, M. Fitte vit le village se transformer, au fil des années.

550 habitants en 1964 à 834 aujourd'hui. Les grandes mutations que furent :

- . la construction du Vracq en 1981/1982,
- . l'évolution de l'école communale, au départ vers la vie active à 14 ans à l'école obligatoire jusqu'à 16 ans,
- . du certificat d'étude primaire au départ systématique pour la 6ème.

Les associations où Roger Fitte fût très actif :



le jumelage en 1978 avec Whitchurch on Thames,

. le football, à la fois, secrétaire du club et dirigeant des jeunes et de l'équipe 1<sup>ère</sup> alors en championnat de division d'honneur régional,

. le comité des fêtes et sa célèbre retraite aux parapluies de « La Bouille à travers les âges » à « La Normandie » en passant par « La Bouille tropicale », « La Bouille An 2088 », etc, etc, ...

Toujours aujourd'hui fidèle joueur de tennis au LBTC, et contrôleur du Loto des Associations.

Merci M. Fitte de votre engagement auprès de notre commune.





# Gastronomie

## Brochettes de St Jacques et mangues, mousse de corail

### Ingrédients pour 6 personnes :

#### *Pour les brochettes :*

24 noix de St Jacques et leur corail

2 mangues

6 bâtons de citronnelle

60 g. de beurre

#### *Pour la mousse de corail :*

4 carottes

Oignons

1 tête d'ail

4 tomates

80 g. de beurre

10 cl de pastis

1 l. de fumet de poisson

4 feuilles de gélatine

1 l. de crème épaisse

Piment d'Espelette, poivre et sel fin

#### *Pour la sauce :*

Huile d'olive

1 carotte

1 oignon

1 branche de céleri

1/2 pomme

1 l. de cidre

20 g. de beurre

Sel et poivre

### Confection des brochettes :

Rincer soigneusement les noix de St Jacques. Laver et éplucher les mangues, les tailler en 30 morceaux. Éplucher les bâtons de citronnelle, tailler une pointe en biseau. Monter les brochettes en alternant morceaux de mangues et noix de St Jacques.

### Confection de la mousse de corail :

Laver tous les légumes, les éplucher, puis les tailler grossièrement. Faire fondre le beurre dans une marmite, y verser la garniture aromatique, faire suer. Ajouter le corail, du piment d'Espelette, puis faire colorer. Flamber au pastis. Mouiller avec le fumet de poisson et laisser mijoter 25 minutes. Tremper les feuilles de gélatine dans de l'eau froide. Mixer la bisque de corail, ajouter la gélatine. Passer au chinois, ajouter la crème épaisse. La sauce doit avoir la texture d'un velouté onctueux pas trop liquide. Remplir d'un litre de préparation le siphon à chantilly puis y visser 2 cartouches successivement.

### Pour la sauce :

Faire chauffer de l'huile d'olive, y ajouter la carotte, l'oignon, le céleri, la pomme. Déglacer au cidre. Laisser réduire de moitié tout doucement. Passer le jus et laisser réduire d'un tiers. Monter le jus avec le beurre, saler et poivrer.

### Finition :

Dans une grande poêle, faire fondre le beurre, y ajouter les brochettes assaisonnées de sel et de poivre. Les marquer une minute de chaque côté.

Dresser une brochette dans chaque assiette, remplir un verre de mousse de corail, quelques feuilles de mesclun, un 1/2 citron et un peu de sauce.



Recette de Grégory DERASSE - Restaurant La Maison Blanche  
1, quai Hector Malot  
76530 LA BOUILLE - tél. : 02 35 18 01 90



**Lecompte**  
HORTICULTEUR

46, rue de Bas - 76113 Saint-Pierre-de-Manneville  
Tél. 02 35 32 07 28 - Fax 02 35 32 56 66  
E-mail : jmlecompte@aol.com

HÔTEL \*\*  
RESTAURANT

"Le Bellevue"



13, quai Hector-Malot  
76530 La Bouille

☎ (02) 35 18 05 05  
fax. (02) 35 18 00 92

"Le Bellevue"



LA BOUILLE

## MAG-MAT DIFFUSION

DESTOCKAGES  
MATÉRIAUX DIVERS

Carrefour de la Maison Brûlée  
RN 138 - 76530 LA BOUILLE  
☎ 02 35 18 02 32 - Fax 02 35 18 16 27

LA CONCEPTION de votre  
Salle de Bains de A à Z



SUIVI et RÉALISATION  
de vos TRAVAUX  
par des  
Hommes de métier

2, côte de la maison brûlée  
76530 LA BOUILLE  
FAX : 02 32 91 08 63

**02 32 91 09 50**

e-mail : csc.entreprise@wanadoo.fr



**BM TP**

Tél. : 02 35 33 88 90  
Fax : 02 35 33 88 91

**TERRASSEMENT - VRD - ENROBÉS  
ASSAINISSEMENT  
TRAVAUX PUBLICS**

5, côte de la Valette  
76150 SAINT JEAN DU CARDONNAY



**RÉNOVATION HABITAT - MAÇONNERIE  
MENUISERIE - CARRELAGE  
DOUBLAGE PLACOPLÂTRE**

5, côte de la Valette  
76150 SAINT JEAN DU CARDONNAY  
Tél. 02 35 33 51 41 - Fax : 02 35 33 44 25

coif feur



Jocelyne  
02.35.  
67.57.68.

SALON DE COIFFURE

*Jocelyne*

15, quai Hector Malot - 76530 La Bouille  
HORAIRES D'OUVERTURE du mardi au vendredi 8h30-12h00 / 14h00-18h30  
le samedi 8h30-17h00 (sans interruption)

**02 35 67 57 68**





Chauffage Central  
Plomberie Sanitaire - Ramonage  
**Serge Ambrosio**

Tél./Fax : 02 35 18 11 93

9, rue de la République - 76530 La Bouille  
SIRET 320 951 288 00036

**RESTAURANT  
CREPERIE**

**Village<sup>Mon</sup>**

Ouvert 12h-15h - 19h-22  
Fermé le lundi  
et samedi midi (hors saison)  
Terrasse en été



1, rue du Dr Magalon  
76530 LA BOUILLE

**Tél 02 35 18 17 60**



Hotel - Restaurant sur  
le lac de Bouville

La Bouille © 02.35.18.03.90



**ESPACE CONFORT ELECTRIQUE**

*Electricité Générale*

**ETS. FEL**

Chauffage électrique - Mise en sécurité  
Alarme - Vol - Incendie

**38, Grande Rue - 27310 BOURG ACHARD**

Tél. 02 32 41 31 07 - Fax 02 32 41 34 06

Port. 06 07 96 27 35 - espace-confort-elec@orange.fr

**TRAVAUX PUBLICS**

**MULTI  
RESEAUX**

TERRASSEMENT  
VOIRIE  
ASSAINISSEMENT

RESEAUX DIVERS  
DEMOLITION  
GENIE-CIVIL FORAGE

**SAHURS 02 35 34 96 84**

*Galerie du Val de Seine*



9, quai Hector Malot - 76530 LA BOUILLE - Tél. 02 35 19 07 30  
Gérard QUESNEY, artiste peintre - Port. 06 09 81 99 44 - www.quesney.com

**SAS COUVERTURE**  
**Pascal Auzanne**



NEUF - RENOVATION - ENTRETIEN

**COUVERTURE  
ZINGUERIE  
ETANCHEITE  
DEMOUSSAGE**

48 rue de la Frémont la Rhelie - ST OUEN DE THOUBERVILLE  
1 rue de Quincampet - LA BOUILLE - Fax 02 32 57 07 39

**06 08 70 31 29**





## RESTAURANT LE P'TIT BOUILLAIS

3 quai Hector Malot  
76530 La Bouille

### PIZZAS A EMPORTER

tel 02.35.68.15.93

Fermé le mercredi



## LE TERROIR

Epicerie - Alimentation générale  
M. et M<sup>me</sup> CREVECŒUR

Ouvert de 8h à 20h sauf le mardi - Tél. 02 35 67 72 08  
14, place du Bateau - 76530 LA BOUILLE

Les Gastronomes



1, Place du Bateau  
76530 LA BOUILLE  
© 02 35 18 02 07

## L'Atelier du Vieux Puits

Patrick GRASSIN

Peintre

Tél. 02 32 60 30 72  
Port. 06 07 56 27 54  
grassin.patrick@wanadoo.fr



ouverture le week end

3 bis, rue du Colonel-Périn 76530 LA BOUILLE

## GARAGE DU BAC

VENTES VOITURES NEUVES ET D'OCCASION  
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES  
MÉCANIQUE - CARROSSERIE  
PRÊT DE VÉHICULE



Tél. : 02 35 18 01 49  
7, rue de Rouen - 76530 LA BOUILLE

 **POINT.P**

**Matériaux de Construction**

**BOURG-ACHARD**

**02 32 56 22 54**



**WOHLGEMUTH**  
S.A.

- PEPINIÈRES
- JARDINERIE
- CREATEUR-CONSEIL  
EN DÉCORATION DE JARDIN

IVILLE 27110 LE NEUBOURG  
Téléphone : 32 35 05 89  
R.C. Louviers 65 a 35

